

L'ORAC, une aide à l'investissement pour les artisans et les commerçants

L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce du Pays de Chaumont se décline sous 2 aspects : une aide individuelle à l'investissement et des actions collectives en faveur des artisans et des commerçants.

Les Actions Collectives

Les Actions Collectives de l'ORAC ont pour but de répondre à des besoins communs aux entreprises du territoire: formation, communication, valorisation...

En 2005, s'est déroulé le Forum de la Transmission-Création-Reprise d'entreprise.

En 2006, le label « Bistrots de Pays » a été lancé. Cette action a pour but de soutenir l'activité des bistrots des communes rurales, grâce à une labellisation des établissements volontaires. Ils pourront ainsi bénéficier de la notoriété d'un dispositif national reconnu. A l'heure actuelle, 9 établissements se sont engagés dans la démarche.

Informations sur : www.bistrotdepays.com



L'ORAC du Pays de Chaumont en quelques chiffres

- >> Le montant moyen des investissements aidés : 28 826 €.
- >> Le montant moyen de la subvention accordée par entreprise : 5 148 €.

L'édition du Guide des Savoir-Faire (Cf le Zoom) présentera les techniques utilisées sur le patrimoine bâti local, des conseils de réhabilitation ou de restauration des maisons traditionnelles du Pays de Chaumont. Objectifs: valoriser le patrimoine bâti local et faire la promotion des entreprises ayant un savoir-faire reconnu.

En 2007, une démarche qualité des commerces démarrera sur les villes de Nogent et de Chaumont. Cette action a pour but de fidéliser la clientèle à travers une labellisation des commerces participants : développement de la qualité de l'accueil et des vitrines, accompagnement personnalisé.

L'aide individuelle à l'investissement

Depuis le début de l'opération, l'ORAC a permis à 63 chefs d'entreprises de réaliser plus de 2 000 000 € d'investissement, et de bénéficier de près de 340 000 € de subventions.

Des fonds encore disponibles !

L'Etat et le Conseil Régional ont prévu pour l'ORAC une enveloppe de 500 000 €. Pour l'instant, près de 340 000 € (soit 68%) sont engagés. Si vous voulez, vous aussi, profiter des fonds encore disponibles, ne tardez pas à nous contacter.

Renseignements : Antoine DEVAUX
chargé de mission ORAC,
Association du Pays de Chaumont
4 bis, avenue du Souvenir Français
52000 Chaumont,
Tél. : 03 25 31 67 37
pays.chaumont.devaux@cegetel.net



Leader+ : une expérience à utiliser

2007 et 2008 marqueront les deux dernières années du programme Leader+ en France. L'association GAL* Meuse et Rognon travaille d'ores et déjà avec l'équipe du pays de Chaumont pour construire la stratégie qui permettra au pays de postuler au prochain programme européen Leader.

Période de transition

2007 sera l'année de candidature au prochain programme 2007-2013. Ce sont la Préfecture de région et le Conseil Régional de Champagne-Ardenne qui auront la charge de gérer le prochain programme.

L'expérience Leader

4 à 5 GAL* devraient être sélectionnés sur notre Région avec une dotation avoisinant les 2 millions d'euros pour chaque GAL retenu. Seuls les Pays, PNR (Parc Naturel Régionaux) et EPCI (Etablissement Publics de Coopération Intercommunale) pourront postuler. L'expérience Leader pourra être transférée au Pays de Chaumont tout entier pour l'utiliser dans sa candidature au programme 2007-2013.

Perspectives

Reste à déterminer la vocation prochaine de l'Association Meuse et Rognon. Grâce à l'expérience acquise, les membres de l'association étudient actuellement la possibilité de devenir un organe de mise en réseau des acteurs de la



Légende : voir ci-dessous

culture et du développement de l'information culturelle sur le Pays de Chaumont.

Renseignements :

GAL *Meuse et Rognon
au 03 25 01 44 59

*GAL : Groupe d'Actions Locales

QUIZ Photos

Retrouvez les noms des lieux des photos de la Lettre du Pays de Chaumont !

Page 1 : le Rognon à Forcey - Page 6 : Bourmont, promenade du cône

Vous avez des propositions pour les prochains numéros de cette lettre.

Vous voulez participer à la démarche « Pays ».

Vous souhaitez contribuer au travail des commissions.

N'hésitez pas à nous contacter : 4 bis avenue du Souvenir Français 52000 Chaumont - 03 25 31 67 37 - pays.chaumont@cegetel.net

Lettre du Pays de Chaumont - Association du Pays de Chaumont - 4 bis avenue du Souvenir Français - 52000 Chaumont - 03 25 31 67 37 - pays.chaumont@cegetel.net - Directeur de la publication : Jean-Claude DANIEL - Rédaction : commission communication de l'association du Pays de Chaumont et de l'association « Agir en Pays de Chaumont » - crédits photos : Ville de Chaumont, Association du Pays de Chaumont - St. des 3 Vallées - Ville de Froncles - Impression : Imprimerie du Petit-Cloître, Langres-Chaumont - édité avec le soutien du Conseil Régional de Champagne-Ardenne, de l'Etat et de l'Europe - ISSN 1779-6865



La lettre du Pays de Chaumont

N°3 | Décembre | 2006

édito |

Pays de Chaumont : construire ensemble l'avenir sur des bases solides



Assemblée Générale de l'association Agir en Pays de Chaumont

Le contrat de Pays 2004 - 2006, signé avec l'Etat et le Conseil Régional arrive à son terme. Nous préparons activement le prochain programme pour la période 2007 - 2009. Ce contrat s'inscrit dans la continuité des projets déjà réalisés. Le Pays souhaite poursuivre son soutien à l'équipement du territoire en matière de services, au développement touristique et à l'amélioration du cadre de vie. Le développement de l'emploi et des formations constituera également une priorité.

La mise en œuvre de ce programme demande un accompagnement des porteurs de projet, qu'ils soient collectivités locales ou porteurs privés. Les responsables du Pays insistent sur la nécessité de disposer d'une équipe technique et de moyens d'animation seul moyen de soutenir les dossiers et de les voir aboutir.

L'avenir du Pays, c'est aussi s'appuyer sur les connaissances et les compétences de chacun. N'hésitez pas à participer !

sommaire |

Bilan Contrat de Pays 2004/2006 : chiffres et opérations

Bilan Contrat de Pays 2004/2006 : entretiens des Présidents

Dossier : projets d'Arc en Barrois et de Froncles

ORAC : des aides pour les artisans et les commerçants

Leader+ : les perspectives

Quiz Photos

2
3
4
5
6
6

ZOOM

LE GUIDE DES SAVOIR-FAIRE

Ce Guide a pour but de faire la promotion des entreprises du bâtiment ayant des savoir-faire spécifiques, reconnus par les différents partenaires (CAPEB, ABF, Consulaires...) pour la restauration et la réhabilitation du patrimoine bâti local.

Au cours du mois de juillet un questionnaire a été envoyé aux entreprises du territoire.

Tout entrepreneur peut encore répondre à ce questionnaire, pour apparaître dans la première édition du guide.

Renseignements : Antoine DEVAUX,
03 25 31 67 37

Voir dossier ORAC, p 5.



Légende : voir p 6

Retrouvez toutes nos actualités sur www.pays-chaumont.com



Contrat de Pays 2004-2006

Bilan

Signé avec l'Etat et le Conseil Régional le 14 décembre 2004 sur la base d'un programme d'actions défini avec les acteurs du territoire (Conseil de Développement et Elus), ce premier Contrat de Pays a joué un rôle levier dans de nombreux domaines.

Ce programme a permis de soutenir plus de 15 000 000 € d'investissement portés par des communes, des inter-communalités, des associations ou encore des entreprises (artisans et commerçants).



Les projets soutenus

Développement des services à la population

- création d'une halte garderie itinérante sur le canton de Bourmont (bébébus)
- création de structures multi-accueil petite enfance sur la Vallée du Rognon
- construction de groupes scolaires et de cantines
- construction d'équipements publics (salle de loisirs et culturelles, terrain de sport...)

Amélioration du cadre de vie et le développement du tourisme

- embellissement des communes

Quelques chiffres en bref

- >> 220 projets soutenus financièrement par le Conseil Régional et/ou l'Etat
- >> 300 000 € reçus de l'Etat
- >> 3 207 000 € reçus du Conseil Régional

- réhabilitation de l'habitat (O.P.A.H.)
- création et réhabilitation d'hébergements touristiques labellisés
- mise en place du label Bistrot de Pays

Maintien et développement de l'artisanat et du commerce

- aide aux investissements des entreprises
- accompagnement à la reprise d'entreprises
- modernisation des entreprises
- achat et aménagement de véhicules de tournées alimentaires
- aménagement de vitrines



Aides européennes

Le Pays, c'est aussi un programme européen LEADER+ qui soutient les opérations sur la thématique « valorisation des ressources naturelles et culturelles ».

Porté par le GAL* Meuse et Rognon sur les cantons de Doulaincourt, Andelot, Saint-Blin, Bourmont et Clefmont, ce dispositif a permis d'apporter 1 102 000 € de fonds européens à 159 projets locaux.

*GAL : groupement d'actions locales

Contrat de Pays 2004-2006

Bilan

Extraits des entretiens avec Jean-Claude DANIEL (JCD) Président de l'association du Pays de Chaumont (représentant les élus), et Patrick VIARD (PV), Président d'Agir en Pays de Chaumont, Conseil de Développement (représentant la société civile).

Qu'apporte au territoire un Contrat de Pays ?



JCD : La politique contractuelle est, dans la totalité des cas, une politique d'aménagement du territoire. Choisi par l'ensemble des partenaires œuvrant au service du territoire, le Pays de Chaumont en l'occurrence, ce programme commun permet d'être uni et solidaire face aux partenaires financeurs.



PV : Le Contrat de Pays donne la possibilité de mettre en œuvre, au niveau local, un programme d'actions concerté et de donner de la cohérence aux actions menées. Les moyens financiers mobilisables à travers le Contrat de Pays jouent ainsi un effet levier sur notre territoire.

Comment avez-vous ressenti la collaboration entre les élus et la société civile sur l'élaboration du contrat ?

JCD : Le choix qui a été fait de permettre tant aux élus qu'à la société civile de travailler soit ensemble soit séparément au même rythme et sur les mêmes projets a permis de réaliser un sans-fautes sur la connaissance mutuelle des propositions et des choix annoncés lors de l'inscription au Contrat de Pays.

PV : Le Pays intrinsèquement par la loi Voynet pose le principe même de la collaboration entre élus et membres de la société civile. Au niveau du Pays de Chaumont, elle a été amplifiée par la participation croisée des élus et de la société civile dans chaque instance. L'écoute de tous a pu être appréciée dans le travail au quotidien.

Quelles opérations « innovantes » reprenez-vous du Contrat de Pays ?

JCD : La méthodologie de travail avec les partenaires (Conseil Régional, Conseil Général, Etat). En les ayant associés régulièrement comme co-construc-teurs du programme, l'exécution du programme a pu être menée de manière significative.

PV : Les 2 études concernant l'habitat et les services ont donné des perspectives intéressantes pour préparer l'avenir. L'organisation des services à la population sur cette échelle territoriale trouvera son originalité et sa pertinence grâce aux opérations suivantes : Maison de Pays et Maison de l'emploi.

Quelles sont les perspectives que vous voulez impulser dans le prochain Contrat de Pays ?

JCD : Je pense que l'aspect développement social et culturel, le développement économique, et l'habitat sont les moteurs d'avenir pour pouvoir continuer à développer ensemble notre territoire.

PV : Développer l'aspect économique et la formation dans le prochain Contrat de Pays. Le développement économique doit trouver toute sa place dans notre territoire. C'est bien le développement économique qui engendre de la richesse, de l'emploi et maintiendra la population. Si le Pays veut relancer l'accueil de nouvelles populations, il doit le faire en partenariat avec les forces économiques. Le domaine culturel devra être aussi pris en compte.

DOSSIER

Le Contrat de Pays

>> Exemples d'opérations

Aménagement des rives de l'Aujon à Arc-en-Barrois

Dans le cadre des préconisations de l'étude patrimoniale et touristique du GAL des 3 Forêts*, la commune a lancé un programme d'aménagement des rives de l'Aujon depuis 2004.



Détails de l'opération

1^{ère} phase : mise en sécurité de la passerelle et des pontons, installation de l'éclairage public

2^e phase : aménagement et mise en sécurité de l'île (ancienne tannerie), installation d'une scène, création du jardin pédagogique de l'école élémentaire

Ce projet s'inscrit dans la politique de mise en valeur touristique d'Arc-en-Barrois. Les rives de l'Aujon relient tout le cœur du village, notamment le camping avec les commerces et les services locaux.

L'aménagement des rives en quelques chiffres

- >> Coût total 240 000 €
- >> Région (ligne Contrat de Pays : 36 050 €, 15%)
- >> Autres financeurs : Conseil Général, Etat.

* groupe d'actions locales qui a géré de 1998 à 2001 des aides européennes sur ce territoire.

Programme d'opérations pour les jeunes à Froncles

Depuis quelques années, la commune de Froncles a souhaité mettre en place un dispositif d'accompagnement des jeunes. L'objectif est de jouer un rôle de prévention et de médiation auprès de ce public.



Les missions de l'animateur culturel et sportif recruté à cet effet, ont été ainsi confortées par la création d'une maison des jeunes et l'amélioration des équipements de loisirs de la commune.



Détails des opérations (2004/2005)

Création de la Maison des jeunes : réunions et animations pendant les mercredi, week-ends et vacances scolaires, régi par un règlement intérieur.

Réfection des courts de tennis.

Aménagement d'une piste de rollers : 170 m d'enrobé avec marquage spécifique.

Le programme des 3 opérations en quelques chiffres

- >> Coût total 73909 €
- >> Région (ligne Contrat de Pays : 10639 €, 14%)
- >> Autres financeurs : Conseil Général, syndicat d'électrification, CAF